



HUMEUR

BAUDOÏN LOOS

Trump et l'art de bomber le torse



Donald Trump samedi en campagne électorale en Caroline du Nord.

© TOM BRENNER/REUTERS.

Jusqu'où peut aller Donald Trump ? Jusqu'où pourrait aller le président des Etats-Unis dans sa volonté de se faire réélire le 3 novembre prochain ? Et pourquoi ne pas déclencher une bonne crise avec l'Iran ? Cela permet de bander ses muscles, de bomber le torse, et de faire mousser ses partisans adeptes de viriles rodomontades à quelques semaines des élections. Qu'à cela ne tienne !

La crise, on y arrive donc, même si elle a emprunté un chemin tortueux. Voici le scénario. Depuis ce dimanche, zéro heure, les Etats-Unis considèrent que les sanctions... des Nations unies contre l'Iran, suspendues en 2015 en vertu de l'accord international sur la limitation du nucléaire iranien, sont à nouveau en vigueur. Washington n'a consulté personne, mais l'a donc ainsi décrété. Un événement d'autant plus incongru qu'en mai 2018, les Etats-Unis, d'abord signataires par la main de Barack Obama du traité de 2015 avec Téhéran, Londres, Paris, Berlin Moscou et Pékin, s'étaient retirés dudit traité, qu'ils ont dénoncé comme trop accommodant vis-à-vis des Iraniens, selon la vision de Donald Trump.

La communauté internationale, un bref moment stupéfaite, a réagi avec promptitude ce dimanche 20 septembre pour estimer que les Américains ne pouvaient pas se prévaloir d'une clause d'un accord dont ils se sont retirés et qu'ils tiennent donc en toute logique comme nul et non avenu. Comme l'a dit l'ambassadeur russe au Conseil de sécurité de l'ONU, « on ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre ».

Dans ce dossier, au sein du Conseil de sécurité, les Etats-Unis se retrouvent bien isolés, puisque seule la République dominicaine approuve leur démarche... En août, Washington avait déjà échoué dans le même cénacle à prolonger l'embargo sur les armes conventionnelles visant Téhéran, qui expire en octobre. Avec son sens de la nuance, le secrétaire d'Etat Mike Pompeo, vraie voix de son maître, a accusé Paris, Londres et Berlin de « s'aligner sur les ayatollahs ».

Mais il y a plus grave : l'isolement des Américains ne fait que stimuler leur agressivité. Ils promettent dorénavant de punir quiconque ne respecterait pas les sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU qu'ils ont donc rétablies... contre l'avis du même conseil. La menace de bloquer l'accès au marché américain peut-elle influencer certains acteurs ? C'est bien possible.

En tout état de cause, nombreux sont les Etats qui attendent du scrutin présidentiel de novembre aux USA qu'il mette fin au règne d'un Trump au comble de l'unilatéralisme le plus narcissique de l'histoire contemporaine depuis la Seconde Guerre mondiale. Mais d'ici la date du 3 novembre, que nous réserve encore cet homme aux abois capable des pires énormités ?

INSTITUTIONS INTERNATIONALES

L'ONU, 75 ans de pressio

Covid oblige, le 75^e anniversaire des Nations unies passe inaperçu. L'Assemblée générale, qui réunit tous les ans la plupart des chefs d'Etat et de gouvernement du monde, n'aura pas lieu physiquement cette année. Et la diplomatie virtuelle a montré ses limites... Un moment unique pour le politologue Michel Liégeois.

ENTRETIEN

PHILIPPE DE BOECK

On peut s'en passer une fois, mais il ne faudrait pas que cela se reproduise. L'Assemblée générale est la seule occasion pour les chefs d'Etat du monde entier de se rencontrer et de nouer des liens. C'est un moment unique très appréciable pour les relations internationales », explique Michel Liégeois, politologue à l'UCLouvain.

Après 75 ans d'existence, le bilan des Nations unies est plutôt positif ou négatif ?

C'est le problème du verre à moitié vide ou à moitié plein. Le fait que cette organisation existe est précieux. Il n'y a pas de plan B, pas d'organisation de rechange, c'est la seule organisation multilatérale universelle. Elle ne pourrait pas être refondée aujourd'hui. Lorsqu'elle a été créée, il n'y avait qu'une cinquantaine d'Etats fondateurs et ils étaient relativement modernes sur les plans politique et idéologique. C'était avant la décolonisation, donc surtout des Etats du nord, européens et américains. Si on devait refonder les Nations unies en 2020, il faudrait que près de 200 Etats se mettent d'accord, ce qui serait beaucoup plus difficile. Il y en aurait pour des années et des années de

débat pour concilier les différents points de vue. Et le résultat ne serait sans doute pas beaucoup mieux puisqu'il faudrait arriver à un compromis pour contenter les différentes sensibilités. Tout ça pour dire que l'ONU est légitime et fonctionne relativement bien avec des agences qui font quand même la différence sur le terrain dans toute une série de domaines. Compte tenu des contraintes qui pèsent sur elle, elle ne tire pas trop mal son épingle du jeu.

Mais il y a eu quelques

gros ratés...

Chaque fois que quelque chose ne fonctionne pas, comme avec le maintien de la paix et de la sécurité et les grands échecs au Rwanda, en Bosnie ou la Somalie, par exemple, c'est ce qu'on retient. Mais l'ONU était très loin d'être la seule responsable, elle était placée dans une telle situation par les Etats membres du Conseil de sécurité qui lui ont parfois un peu forcé la main pour intervenir dans des conditions qui n'étaient normalement pas celles d'une intervention de l'ONU. L'ONU ne peut pas donner beaucoup plus que ce que ses Etats membres veulent donner. Ce sont eux qui déterminent les moyens dont elle dispose, le personnel qu'elle peut recruter, etc. Lorsque les Etats veulent que l'Organisation dépense moins, forcément les performances sur le terrain s'en ressentent.

Les pressions sur le financement et le multilatéralisme viennent surtout des Etats-Unis ?

Il y a toujours eu une pression, parce que les Etats pensent toujours que leur contribution aux organes internationaux est trop élevée et qu'ils auraient un usage plus immédiatement rentable – notamment sur le plan électoral – s'ils pouvaient les utiliser en interne. Ces dernières années, on a vu que de plus en plus de voix se libèrent pour tenir des discours qu'on n'avait pas l'habitude d'entendre et qui vont à contre-courant. Il y a toujours un important scepticisme sur l'ONU aux Etats-Unis. Mais avoir son président qui tient des discours comme il le fait, c'est nouveau. D'autres Etats peuvent avoir la tentation de jouer cette carte-là, d'une sorte de populisme anti-multilatéral avec des promesses de retour à la grandeur nationale, à la souveraineté. Certains ne s'en privent pas puisque cela plaît à un certain électoral.

Le Conseil de sécurité est un peu grippé ces derniers temps, notamment par le droit de veto. Il faut revoir son fonctionnement ?

Il adopte chaque année entre 60 et 70 résolutions, c'est assez stable ces

dernières années. Ce qui signifie que les Etats membres sont d'accord sur la plupart des dossiers. Pour les sujets sur lesquels il y a des divergences importantes, il y a usage du droit de veto. C'est assez exceptionnel alors que durant la guerre froide, c'était la règle. On en parle beaucoup, ce qui donne peut-être l'impression que ça va beaucoup plus mal... Il y a un peu plus de veto que lors des décennies précédentes, c'est indéniable, mais ça se concentre un peu toujours sur les mêmes dossiers : Syrie pour la Russie, Israël pour les Etats-Unis.

Un nouveau système à inventer ?

Ce n'est pas près de changer puisqu'il faut l'accord des cinq permanents. On pourrait, par exemple, passer à un système de vote pondéré comme celui utilisé au sein du Conseil de l'UE avec une prééminence des grands Etats... Mais je ne crois pas que les conditions pour arriver soient réunies pour l'instant.

Quelles sont les principales menaces qui pèsent sur l'ONU ?

histoire Un grand rêve de sé



Le droit de veto des cinq membres du Conseil de sécurité a clairement freiné la capacité d'action de l'Organisation.

© D.R. ET REUTERS.

WILLIAM BOURTON

En février 1945, le président américain Franklin D. Roosevelt, le Premier ministre britannique Winston Churchill et le maître de l'URSS, Joseph Staline, s'engagèrent, à Yalta, à créer une nouvelle organisation internationale pour le maintien de la paix et la sécurité internationale, appelée à remplacer la défailtante Société des Nations – née deux ans après la fin de la Première Guerre mondiale.

Le projet vit le jour le 26 juin 1945, à San Francisco, quand 50 Etats signèrent la Charte des Nations unies ; elle entra officiellement en vigueur le 24 octobre, lorsque les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et la majorité des autres signataires l'auront ratifiée.

Comme la SDN, l'Organisation des Nations unies est inspirée par la notion de sécurité collective. La paix doit être assurée par tous, pour tous, contre tous et avec tous. Comme l'explique le spécialiste français des questions internationales, Philippe Moreau Defargues, « les Etats sont égaux ; que l'un d'eux ou plusieurs portent atteinte au pacte, notamment par une agression, les autres

ons et de conciliations

Le fait qu'un nombre croissant d'Etats tiennent un discours ouvertement hostile au multilatéralisme et prônent un repli sur soi. Si un jour une masse critique d'Etats membres en arrivent à tenir ce discours, alors la machine va vraiment se gripper. On n'en est pas là mais imaginons que Donald Trump soit réélu et que quelques Etats importants lui emboîtent le pas, cela deviendra vraiment très compliqué de faire fonctionner l'ONU. Même chose pour le commerce et le libre-échange, on ne peut pas le faire tout seul. Si Donald Trump n'est pas d'accord avec la politique monétaire de la Chine, il ne doit pas s'y attaquer tout seul mais mettre le dossier à l'agenda de l'OMC.

Et si Biden est élu ?

Cela changera la donne mais il ne faut jamais exagérer, on ne fait pas changer comme ça le cap de ce grand bateau qu'est la diplomatie américaine... Et ce n'est pas parce que Biden serait élu qu'il faut penser que les Etats-Unis redeviendraient tout à coup pro-ONU ; ils ne l'ont jamais été. Au niveau du style et de

la méthode, par contre, cela changerait la donne... Tous les présidents américains ont pris des mesures pour protéger telle région ou telle industrie, mais jamais de façon aussi massive et erratique que Trump.

Avec le Covid, l'Assemblée générale 2020 sera virtuelle...

Elle sera tout à fait atypique, c'est certain. Toutes les réunions physiques sont supprimées, les médias n'ont pas accès au bâtiment, l'essentiel des déclarations va se faire par vidéo, enregistrées ou en direct mais à distance. Pour Donald Trump, qui est en pleine campagne électorale, son discours sera très attendu. Ce qui va surtout manquer, c'est tout ce qui passe à côté : les négociations de couloir, les rencontres entre chefs d'Etat qui profitent de leur passage à New York pour se voir. Tout cela n'aura pas lieu. Tout ce bouillonnement, ces rencontres, ce moment assez unique pour la diplomatie internationale n'aura pas lieu. On peut s'en passer un an, cela ne portera pas à conséquence, mais ce serait plus ennuyeux si ça venait à se reproduire.

Michel Liégeois



Professeur au sein de l'École des sciences politiques et sociales de l'UCLouvain, Michel Liégeois est président de l'Institut des sciences politiques Louvain-Europe et membre du Centre d'étude des crises et des conflits internationaux (Cecri). Il est par ailleurs membre de la direction scientifique de l'Observatoire Boutros-Ghali sur le maintien de la paix. Auteur de plusieurs ouvrages, il a notamment écrit *La diplomatie au cœur des turbulences internationales* (Presses universitaires de Louvain, 2014).

ITALIE

Le gouvernement Conte assure sa survie après les élections



Un gage de survie pour Giuseppe Conte et une nouvelle légitimité pour le Mouvement 5 Étoiles. © EPA

Un peu plus de la moitié des électeurs italiens ont répondu à l'appel des urnes, en défilant l'angoisse due à l'accélération de la circulation du Covid-19 dans l'ensemble du territoire national. Grâce à des bureaux de vote aménagés dans les hôpitaux, la désinfection des locaux destinés au scrutin et à l'introduction du vote à domicile pour les Italiens en quarantaine, le double rendez-vous électoral, organisé dimanche et lundi, n'a pas été paralysé par la vague d'abstention anticipée au cours des dernières semaines. Les électeurs de sept régions – la Ligurie, la Vénétie, la Toscane, les Marches, la Campanie, les Pouilles et la Vallée d'Aoste – ont ainsi choisi les conseils régionaux qui dirigeront les divers territoires pour une durée de cinq ans, et mille communes ont élu de nouveaux maires. De même, tous les Italiens se sont prononcés par référendum sur une réforme constitutionnelle inédite qui ouvrira la voie à la réduction d'un tiers du nombre de parlementaires. Or, si les premiers résultats de ce défi électoral, dévoilés lundi soir, n'offrent pas une perspective parfaitement lisible de l'avenir politique de la péninsule, l'onde de choc prévue dans le cas d'un triomphe de la droite aux régionales ou d'une victoire du « non » au référendum semble avoir été évitée. Le résultat du rendez-vous référendaire – 70 % des Italiens ont voté en faveur de la diminution des élus – représente, en effet, un gage de survie pour l'exécutif de Giuseppe Conte et insuffle une nouvelle légitimité au Mouvement 5 étoiles (M5S), pilier du gouvernement et initiateur de la réforme. Une victoire à même de voiler le déclin vertigineux enregistré par ce parti au cours des scrutins régionaux. Suite à cette consultation, les députés passeront de 630 à 400, et les sénateurs de 315 à 200. « Je suis satisfait du résultat. Il faut maintenant aller courageusement de l'avant avec les réformes », a déclaré Nicola Zingaretti, secrétaire du Parti démocrate (PD), allié au gouvernement du M5S. Le PD peut, de même, se réjouir des résultats des élections régionales. Bien que la droite souverainiste enregistre une incontestable dynamique ascensionnelle dans de nombreux territoires, la Ligue n'a pas connu la percée tant espérée en Toscane, qui reste un fidèle bastion de la gauche, alors que, dans les Pouilles, Raffaele Fitto, le candidat du parti de la droite radicale, Fratelli d'Italia (FdI), ne semble pas avoir réussi à rafler la mise face au candidat du centre gauche, Michele Emiliano. Or, ces résultats évitent de justesse un potentiel psychodrame national. Giorgia Meloni, aux commandes de FdI, n'a en effet cessé d'agiter le spectre d'élections nationales anticipées dans le cas d'une nette victoire de la droite souverainiste au niveau régional, alors que Matteo Salvini, avec son habituel volontarisme, a répété, tout au long de la campagne électorale, « qu'il sera bientôt Premier ministre ». Bien que déboussolée et définitivement amputée d'une partie de ses représentants parlementaires, la Péninsule semble ainsi avoir gagné quelques mois supplémentaires de stabilité institutionnelle. SILVIA BENEDETTI

curité collective



se ligueront pour les sanctionner et les ramener dans le droit chemin ».

Même si l'organisation est dotée d'un Conseil de sécurité au sein duquel siègent les vainqueurs des forces de l'Axe (USA, URSS, Chine, Grande-Bretagne et France), Washington apparaîtra longtemps comme le porte-parole de cette paix par la sécurité collective. A partir de la fin des années 50, l'ONU va cependant s'universaliser, décolonisation aidant, passant de 50 à 193 Etats membres aujourd'hui. Mais les cinq-membres permanents du Conseil de sécurité sont inchangés, même si en octobre 1971, Taïwan dut céder sa place à Pékin.

L'exception « coréenne »

Après 75 ans d'existence, quel bilan peut-on tirer de l'action de l'ONU ?

Dans la colonne « plus », il y a d'abord la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale le 10 décembre 1948, à Paris, dont l'article premier, « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits », possède une inaliénable valeur normative. Deux autres pactes sur les droits civils, politiques, sociaux et culturels suivront, dans les an-

nées 60 et 70.

Toujours en 1948, naquit la Force de maintien de la paix : les fameux « Casques bleus ». Au fil des décennies, elle sera déployée, avec des fortunes diverses, sur différents continents, pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationale.

C'est aussi sous les auspices de l'ONU que furent créées plusieurs instances pour traiter des problèmes à l'échelle mondiale. Ainsi, l'Organisation mondiale de la santé (1948), le Haut-Commissariat pour les réfugiés (1950) ou le Programme pour l'environnement (1972).

Au rayon des initiatives restées lettres mortes, voire des échecs, les détracteurs du « grand machin », comme de Gaulle appelait dédaigneusement l'ONU, on peut d'abord épinglez la toute première résolution de l'Assemblée générale, en faveur de l'élimination des armes nucléaires (1946). Mais aussi la partition de la Palestine entre Juifs et Arabes (1947) ou l'impuissance à endiguer les génocides cambodgien (1975) ou rwandais (1994).

Le droit de veto des cinq membres du Conseil de sécurité a clairement freiné la capacité d'action de l'Organisation.

Durant la longue période de la guerre froide (1947-1990), le Conseil ne s'est mis d'accord qu'à une seule reprise sur une action militaire majeure : c'était en 1950, après l'invasion de la Corée du Sud par le Nord, et cela parce que Moscou pratiquait alors la politique de la chaise vide pour protester contre la non-admission de la Chine communiste.

Signalons cependant que, faute d'avoir pu empêcher les massacres sur place, l'ONU installa, en 2000, le premier tribunal chargé de juger les auteurs d'atrocités commises lors de la guerre en Yougoslavie. Deux ans plus tard, elle créait une institution permanente pour ce type de crimes, la Cour pénale internationale. Mais le refus des Etats-Unis d'y adhérer l'a d'emblée fragilisée.

Depuis le début du XXI^e siècle, avec la mondialisation, le mode de fonctionnement de la « vieille dame » de New York est de plus en plus ouvertement remis en cause, alors que ses ressources, à l'instar des budgets nationaux, se raréfient. Aujourd'hui, l'Amérique de Trump menace carrément de lui « couper les vivres ». A ce titre aussi, l'élection du 3 novembre risque d'être cruciale.